

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)	CHEVROLET	K 20 / modèle CK 20903 (moteur V8-350-4) (L)	CH 3333 10

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"CK 20903" et "CH 3333 10" sur la plaquette du constructeur "CKL 2.9." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'avant
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"57" à l'avant, à gauche, sur la culasse (frappée par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE S.A., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	CKL 249 F 443 390

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	CHEVROLET Type V8, 350-4 (L)
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	Construction	V Temps 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur toutes roues *	Refroidissement	eau Nombre cylindres 8
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues	Alésage	101,60 Course 88,39
	AR = régulateur, AV = soupape de dosage	Cylindrée	5730 CV-impôt 29,18
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en kW CV	121 à 1/min 3600
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Bruit à proximité	80 dB(A) à 1/min 2700 (**)
Ralentisseur	-	Silencieux	1= 540 x 240 x 140 mm
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Mesure des gaz	ECE-15/03; CO 0,1 % à 620 t/min. (+)
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4=D

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	2 cabine normale	avant	arrière total
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	1285	700 1985 (\$) )
Cale	-	Charge utile	
Antivol	verrouillage de la direction	Poids total	
		Garantie fabr.	1678 2495 3500
Nombre de places	3 av 3 centre - ar -	Dimens. pneus	9,50 x 16,5LT 9,50 x 16,5 LT (Variantes ++)
Dimensions (\$)	intérieur extérieur	Ply/bars	8 / 2,8 8 / 4,9 voir
Longueur	5240	Charge	1690 2520 remarques)
Largeur	2050	pour V max	120 120
Hauteur	1933		
Porte à faux	lat. av 848 ar 1052	Empattements	3340
		Essieu double	av ar 1740 ar 1680
		Voies	av ar - -
		Braquage ø	ø 13600 d 13600

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Garantie poids remorquable avec frein	5500
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	120 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

§)

Équipement	
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	GUIDE IT SAE STIAR P1-73 ou SAE AIRST 74 GROTE9130
Feux stop	GUIDE IT SAE STIAR P1-73 ou SAE AIRST 74 GROTE9130
Clignoteurs	av 1 (E) SAE AP23-TA ar voir feux rouges
Catadioptres	av AR SAE A... DOT ou 1 (E)
Feux de gabarit	av _____ ar _____
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	séparé ou combiné avec feux rouges
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET K 20		
Homologation			
N°	CH	3333 10	
Carrosserie			
Places	total 3	avant	3
Poids à vide sel. bulletin pesage	Carburant	B	
Charge utile sel. le véhicule	CV-impôt	29,18	
Poids total	3500	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Entraînement : sur toutes les roues, constant; blocage du différentiel entre l'essieu avant et l'essieu arrière, commande mécanique par levier.
- \*\* Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 3,73 = 76 dB/A.
- + Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée. LFEM-No 41 517.
- + Pneus : application de l'OCE, article 13, alinéa 1 (Load Range D = 8 Ply Rating).

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV-latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des feux E;
- les ampoules d'origine des feux stop/rouges/clignoteurs AR sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine); valable seulement pour les feux GUIDE IT SAE STIAR P1-73;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- le tuyau d'échappement est conduit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le limiteur du régime "Limitron" est monté; régime limité à 3160 t/min (vitesse maximale/garantie des pneumatiques);
- un ventilateur Visco avec ø 460 mm (à 7 pales) est monté;
- des bavettes sont obligatoires derrière les roues avant; à l'arrière, selon la carrosserie.

Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

Lieu et date de l'homologation Studen, 09.07.79.

Service fédéral d'homologation

Voiture  
de livraison

CHEVROLET

K 20

(CK 20 903)

CH 3333 10

Fiche complémentaire

I

Complément du 14.01.80 à Studen - lin

à partir du No du châssis CKM2.A. ... .. (millésime 1980)

Identification : "CKM2.A." devant le No du châssis

Code du moteur : " M "

Régime à la puissance du moteur: 3800 t/min

Mesures du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 4,10 = 77,5 dB/A

avec le véhicule à l'arrêt : 73 dB/A à 2850 t/min

Mesure des gaz : ECE-15/03, 0,15 % CO à 750 t/min (LFEM No 42 038)

une marque d'homologation n'est pas obligatoire.

V-max. au régime limité : le régime de rotation maximale du moteur doit être limité à 3475 t/min; réglage par régleur "LIMITRON"; correspond à 120 km/h.

Poids garanti sur l'essieu AR : 2722 kg.

Pneus : 9.50 - 16.5 LT 10 PR (Load Range E) AV 1840 (3,2) AR 2766 (5,6) Vmax. 120 km/h.

Modification : réglage du mélange au régime du ralenti à 650-750/min: 0,15-0,3 % CO.